

Avant-propos

Ce treizième rapport de l'Observatoire de Formation des Prix et des Marges est le premier depuis que j'ai eu l'honneur d'être nommée présidente en septembre 2023, succédant ainsi à Philippe Chalmin qui a exercé cette fonction depuis la création de l'Observatoire en 2010 et en a accompagné les développements.

L'Observatoire de la formation des prix et des marges, dont la mission est focalisée sur les produits alimentaires, est un organisme consultatif placé sous la double tutelle du ministère chargé de l'Agriculture et du ministère chargé de la Consommation. Selon l'article L.682-1 du code rural et de la pêche maritime, il a « pour mission d'éclairer les acteurs économiques et les pouvoirs publics sur la formation des prix et des marges au cours des transactions au sein de la chaîne de commercialisation des produits alimentaires ». L'Observatoire suit la formation des prix depuis les systèmes de production agricoles jusqu'au consommateur et étudie les coûts de production agricole, de transformation et de distribution. L'Observatoire est un lieu d'observation, mais aussi de dialogue et de discussion entre toutes les parties prenantes des filières, qui sont représentées au sein du comité de pilotage et des groupes de travail spécialisés. Son principal objectif est d'œuvrer à la transparence des rapports de prix et à l'évolution des marges tout au long de la chaîne, et de contribuer ainsi à l'établissement d'un rapport de confiance entre les acteurs économiques.

Pour réaliser cette mission, l'Observatoire s'appuie sur les données disponibles, publiques (INSEE, SSP du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Banque de France...) ou privées, dès lors qu'elles sont contrôlables (Crédit Agricole, Kantar...). Il fait également appel à la coopération active des différentes familles professionnelles qui apportent leur concours en fournissant les données qu'elles produisent et en contribuant à la collecte de données spécifiques opérée par l'Observatoire. Les représentants des organisations professionnelles et des consommateurs, dans la pluralité de leurs points de vue et de leur expérience, collaborent également à l'orientation des travaux et à l'examen des résultats au sein des différents groupes de travail spécialisés et du comité de pilotage.

L'Observatoire travaille sur les données consolidées, disponibles pour l'année n-1 en ce qui concerne les marges brutes et n-2 pour les marges nettes (données de comptes d'entreprise) : il regarde donc dans le « rétroviseur », comme avait coutume de le dire Philippe Chalmin, et ne peut rendre compte de manière instantanée de l'évolution des prix et des marges. Du reste, l'expérience acquise par l'Observatoire rappelle qu'il est très délicat d'envisager ces analyses sur des pas de temps trop resserrés.

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'inflation des prix agricoles et alimentaires, avec des évolutions encore fortes et assez généralisées. La force de l'Observatoire est de pouvoir montrer comment celles-ci se sont répercutées au niveau des prix et des marges au sein des différentes filières. L'analyse de ces résultats à la lumière des séries longues construites depuis 2010 a également permis de tirer de riches enseignements. Le contexte chahuté de l'inflation a cependant révélé la fragilité de certaines données. La coopération avec les acteurs économiques des filières s'est alors montrée plus que jamais nécessaire pour étayer les

données les plus fragiles et contextualiser les évolutions observées. Ce constat met en lumière l'importance de la collaboration étroite avec les acteurs économiques et la nécessité de fiabiliser les données les plus sensibles, notamment en approfondissant le travail avec l'INSEE.

Le présent rapport a fait l'objet d'une adoption des organisations représentées au comité de pilotage. Il a reposé sur le travail rigoureux et méticuleux de l'équipe de l'Observatoire et de l'ensemble des collaborateurs des services de FranceAgriMer. Qu'il me soit permis ici de les remercier, ainsi que les présidents des groupes de travail et l'ensemble des représentants des familles professionnelles qui ont apporté une contribution indispensable à l'élaboration de ce rapport. Je voudrais aussi ici remercier tous les membres du comité de pilotage qui le quitteront à la suite de son renouvellement en septembre prochain, en particulier Pascale Magdelaine, qui a assuré pendant de longues années la présidence du groupe de travail Porc et volailles et collaboré activement aux différents chantiers engagés par l'Observatoire.

Sophie DEVIENNE

Présidente de l'Observatoire des Prix et des Marges
des produits alimentaires